

Très forte mobilisation populaire

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Incidents lors du match JSK-CRB au stade de Tizi Ouzou

Quatre personnes placées en détention provisoire

Page 24

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4890 - Ven. 27 - Sam. 28 septembre 2019 - Prix : 10 DA



Ahmed Gaïd Salah au sujet des préparatifs pour les présidentielles

«L'ANP prendra toutes les dispositions pour que les citoyens exercent leur droit électoral»

Page 3

Le soutien problématique d'Ennahda à Kaïs Saïed

Par Mohamed Habili

A moins que les législatives en Tunisie ne se traduisent elles aussi par un vote sanction aux dépens des partis du système, on risque de voir ces mêmes partis raffer le meilleur des sièges de l'Assemblée, avant de se coaliser sous une forme ou sous une autre, se donnant de la sorte les moyens de dicter leurs choix au président à élire lors d'un deuxième tour dont la date n'est toujours pas fixée, quel que soit ce dernier, Kaïs Saïed ou Nabil Karoui. Cet objectif serait d'autant plus facile à atteindre pour eux que la Constitution tunisienne limite les prérogatives du président de la République aux questions de Défense, de sécurité et de politique étrangère. Toutes les autres compétences, en particulier celles touchant les domaines économiques et sociaux, ne relèvent pas de lui, mais du gouvernement, un déséquilibre dans les pouvoirs dévolus aux deux pôles de l'exécutif dont s'est déjà plaint le premier président élu dans le cadre de cette Constitution, le défunt Béji Caïd Essebsi. Si le régime que cette Constitution institue n'est évidemment pas présidentiel, il n'est pas réellement parlementaire non plus. Tout au plus peut-on le qualifier de pseudo-parlementaire. Dans l'esprit de ceux qui l'ont conçue, tout semble s'être passé comme s'il s'agissait avant tout de ne pas reconduire le régime présidentiel en vigueur au moment de la «révolution» de 2011. Autrement, ç'aurait été de leur part nier que la chute de Ben Ali soit une révolution.

Suite en page 3

Présidentielle : 80 postulants retirent les formulaires de souscription

Benflis et Tebboune entrent en scène



PH. E. Soraya/J. A.



«Mon engagement politique au service de mon pays me commande de contribuer à la sortie de la crise, de défendre l'Etat national et de me tenir disponible», a indiqué Ali Benflis, lors de la réunion de son comité central qui a décidé, au terme d'un débat, sa participation à la présidentielle du 12 décembre. De son côté, un autre ancien Premier ministre de Bouteflika, Abdelmadjid Tebboune, a également retiré les formulaires dans la même perspective. Lire page 2 torale.

Raffermissement des relations entre l'Algérie et la France

Bensalah loue la contribution de Jacques Chirac

Page 4

Anniversaire de la mort de l'illustre peintre Des reproductions de tableaux de Léonard de Vinci exposées aux Algérois

Page 13

Présidentielle : 80 postulants retirent les formulaires de souscription

Benflis et Tebboune entrent en scène

« Mon engagement politique au service de mon pays me commande de contribuer à la sortie de la crise, de défendre l'Etat national et de me tenir disponible », a indiqué Ali Benflis, lors de la réunion de son comité central qui a décidé, au terme d'un débat, sa participation à la présidentielle du 12 décembre. De son côté, un autre ancien Premier ministre de Bouteflika, Abdelmadjid Tebboune, a également retiré les formulaires dans la même perspective électorale.

Par Thinhinene Khouchi

Dans un discours à l'ouverture de la 7^e session du comité central de Talaie El Houriat, tenue à l'école supérieure d'hôtellerie d'Ain Benian - Alger, Ali Benflis, président du parti, a indiqué que la prochaine élection présidentielle est une « opportunité pour une sortie définitive de la crise ». Prononçant un discours dans une salle pleine, le président de Talaie El Houriat qui ne cachait nullement son désir à se porter candidat aux présidentielles, a plaidé en faveur de cette échéance, assurant que « la présidentielle du 12 décembre est un événement exceptionnel, auquel il faut s'accrocher. Cette élection est une solution juste pour sortir de la crise, surtout

que le pays ne peut plus supporter davantage de pressions économiques et sociales », ajoutant : « Cette élection doit réussir, nous sommes devant la nécessité d'une réussite pour la troisième tentative, car un autre échec condamnerait le pays ». Pour Benflis, « la présidentielle reste la solution à moindre risque et constituerait le point de départ de la concrétisation des revendications du Hirak ». À ce propos, saluant l'état-major de l'ANP pour « son accompagnement à la révolution pacifique », Ali Benflis a souligné que son parti a « accompagné la révolution démocratique pacifique contre le 5^e mandat et contre le pouvoir politique en place qui a vidé les institutions de l'Etat de leur raison d'exister et de leur substan-



Ph.E. Soraya/L.A.

ce ». Pour Ali Benflis, les conditions qui ont été posées pour un scrutin transparent sont aujourd'hui satisfaites. « Le cadre du scrutin présidentiel étant mis en place, il reste toutefois à réunir les conditions politiques et à créer un environnement politique serein et apaisé, pour convaincre le citoyen de se rendre aux urnes », a-t-il ajouté. « Le départ du gouvernement actuel, chargé de la gestion affaires courantes, et son remplacement par un gouvernement de compétences est, à cet égard, une revendication unanime, autant de la Révolution démocratique que de l'opposition politique », a-t-il rappelé.

Dans ce contexte, Ali Benflis s'est dit prêt à prendre sa responsabilité. « Mon engagement politique au service de mon pays

me commande de contribuer à la sortie de la crise, de défendre l'Etat national et de me tenir disponible, si le Comité central le décide, pour défendre le projet politique que je porte », a-t-il poursuivi. Au terme d'un débat contradictoire, le parti de Talaie El Houriat a annoncé sa participation à la présidentielle du 12 décembre. Enfin, questionné sur sa position dans le cas où Abdelmadjid Tebboune serait candidat, il dira : « Si cette personne est candidat, eh bien ce sera la continuation du cinquième mandat sous un nouveau visage ». T. K.

Tebboune retire les formulaires



L'ancien Premier ministre Abdelmadjid Tebboune, aux commandes du gouvernement sous Bouteflika durant une cour-

te période, entre mai et août 2017, a retiré hier les formulaires pour l'élection présidentielle de décembre. À sa sortie du siège de l'Instance indépendante des élections, l'ancien ministre de l'Habitat a livré ses impressions devant les journalistes. « J'ai été parmi les premiers à revendiquer ce que demande le Hirak. J'ai souffert personnellement. J'ai été puni, mon fils l'a été également », a-t-il déclaré, avant d'ajouter : « Ils ont même enlevé ma photo du Palais du gouvernement ». Abdelmadjid Tebboune a estimé que « l'Algérie a besoin de tous

ses enfants », avant de résumer en quelques mots les grandes lignes de son programme, basé sur une relance de l'entrepreneuriat, avec une priorité réservée à une dynamique de start-up, notamment celles lancées par les jeunes. Au sujet de « la flèche » que lui a décochée Benflis dans la même matinée, il a préféré ne pas y répondre, jugeant que « l'heure n'est pas aux polémiques »...

M. L.

Quatre-vingts postulants à la candidature

Quatre-vingts postulants à la candidature pour l'élection présidentielle du 12 décembre prochain ont procédé, jusqu'à jeudi, au retrait des formulaires de souscription des signatures individuelles, a-t-on appris auprès de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

Le chargé de communication auprès de l'ANIE, Ali Draï, a fait savoir que parmi les postulants au prochain scrutin présidentiel figuraient des responsables de partis politiques, à l'instar de Ali Benflis, président du parti Talaie

El Houriet (Avant-gardes des libertés), Abdelaziz Belaid, président du Front El Moustakbal, Aïssa Belhadi, président du Front de la bonne gouvernance, Abdelkader Bengrina, président du mouvement El Bina, Ali Zeghdoud, président du parti du Rassemblement algérien (RA), Mourad Arroudj, président du parti « Errafah », ou Belkacem Sahli, président de l'Alliance nationale républicaine (ANR).

Il s'agit également de candidats indépendants, à l'instar de l'ancien Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune et de

l'ancien chef du PNSD, Rabah Bencherif, ainsi que de trois femmes candidates indépendantes. La nouvelle loi organique relative au régime électoral fait obligation aux candidats à la présidentielle de présenter cinquante mille signatures individuelles au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale. Ces signatures doivent être recueillies à travers au moins 25 wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 1 200.

Amine H.

Autorité nationale de l'organisation de l'élection présidentielle

Plusieurs commissions communales installées à Tizi Ouzou

Plusieurs commissions communales de l'Autorité indépendante des élections chargée d'organiser le scrutin présidentiel ont été installées dans la wilaya de Tizi Ouzou. Il s'agit des démembrements de ladite Instance dans les communes de Yakourene, Azazza, Ait Yahia,

Ifigha, Tizirt, Larbaa Nath Irathene, Frikat, Aïn En Hammam, Ait Boumahdi, Draa Ben Khedda, Draa El Mizan, Aïn Zaouia, Ouacifs, Ait Toudert, Tirmintine, Tadmaït, Ouadhias, Tizi Ouzou (commune), M'kira, Ait Agouacha, Tizi Ghenif et Irdjen.

H. M.

32^e vendredi de manifestation

Très forte mobilisation populaire

Le peuple reste plus que jamais déterminé. Aucun retour en arrière n'est possible, affirment les contestataires. Dans les rues de la capitale comme dans les autres villes du pays, les citoyens sont sortis et ont appelé à un changement dans le système. Comme à l'accoutumée, les manifestants avaient commencé à affluer vers la capitale dès le matin pour converger vers les endroits habituels du Hirak, à savoir la Place Maurice-Audin, la rue Hassiba Ben Bouali, la Grande-Poste et le boulevard Colonel Amirouche.

La foule était devenue dense après la prière du vendredi, comme cela se passe depuis le 22 février dernier, date du début du Hirak. De la place de la Grande Poste à Didouche Mourad, Alger était noire de monde. Il a été constaté une importante présence féminine et des familles. Les slogans qui ont retenti hier se sont focalisés sur la libération des détenus d'opinion incarcérés et le rejet des élections présidentielles. Aussi, ce 32^e vendredi intervient au lendemain de l'annonce de la candidature de Tebboune et de

Benflis à la présidentielle. « Ni Tebboune, ni Benflis, le peuple est président », scandaient les manifestants. Des fourgons bleus et des bus remplis de policiers occupaient les principales artères du centre de la capitale, dans le but de réduire les espaces utilisés par les manifestants. Mais ceci n'a pas empêché les citoyens de sortir en force. Cependant, le déplacement vers la capitale restait compliqué, après les instructions fermes données à la Gendarmerie nationale de fermer les accès pour empêcher

les bus et autres véhicules d'y accéder. Plusieurs barrages filigrants, notamment de la gendarmerie, ont été dressés sur les routes menant vers Alger. Résultat : la circulation était infernale. Les manifestants ont scandé les slogans habituels, « Maranash habsine » (Nous ne nous arrêterons pas). Ils ont également revendiqué le départ de l'actuel gouvernement, alors que sur d'autres banderoles, les manifestants ont appelé à « la préservation de l'unité nationale », « la consécration de la justice et de la démocratie ». Munis

de pancartes sur lesquelles on pouvait lire : « Libérez les détenus d'opinion », ils ont aussi crié haut et fort : « Pas de dialogue avec la bande » et « Pas d'élections avec la bande ».

Lors de cette manifestation, le peuple était déterminé à préserver le caractère pacifique de la manifestation, malgré les arrestations opérées par la police, notamment dans la matinée. Par ailleurs, des marches tout aussi imposantes et similaires que celle de la capitale ont eu lieu à l'intérieur du pays.

Louiza Ait Ramdane

Ahmed Gaïd Salah au sujet des préparatifs pour les présidentielles

«L'ANP prendra toutes les dispositions pour que les citoyens exercent leur droit électoral»

■ En visite pour le troisième jour consécutif dans la troisième région militaire, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense a affirmé, jeudi depuis Béchar, que le Haut Commandement de l'Armée prendra, incessamment, toutes les dispositions nécessaires pour permettre aux citoyens d'exercer, dans «le calme, la sérénité et dans les meilleures conditions sécuritaires», leur droit électoral lors de la Présidentielle du 12 décembre, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Meriem Benchaouia

Dans une allocution d'orientation lors de l'inspection de la 40^e division d'infanterie mécanisée de la 3^e Région militaire, le général de corps d'armée a précisé que les préparatifs en prévision de la prochaine élection présidentielle, dont la date a été fixée au 12 décembre, ont bel et bien été lancés sur le terrain pour la réunion de toutes les conditions nécessaires et idoines au bon déroulement de cette échéance décisive pour la nation, citant dans ce sens l'adaptation et l'amendement de la loi organique relative au régime électoral de manière à répondre aux aspirations légitimes de notre peuple vaillant et à travers la mise en place de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), qu'il a qualifiée d'évènement phare dans le processus de sortie de la crise. Soulignant que l'ANIE s'est vu



PHOTO: R. C.

dotée de toutes les prérogatives lui permettant, à titre exclusif, de superviser toutes les étapes de l'opération électorale, il a rappelé

que c'est là «une première pour notre pays» et un bond qualitatif dans le processus de l'édification national, conférant davantage de

crédibilité et de transparence à cette opération. Après avoir salué «le sens de responsabilité et l'engagement affichés par le staff de cette Autorité» en vue de faire de cette importante échéance électorale une halte essentielle attendue par le peuple algérien avec ferveur, le général de corps d'Armée a affirmé que «ce rendez-vous historique sera une fête pour l'Algérie et ses loyaux enfants sur la voie de la solution constitutionnelle pour une sortie de crise». Il a ajouté que «c'est dans ce cadre précisément que s'inscrit notre attachement constant au processus constitutionnel et notre souci quant au respect, strict et total, des lois de la République. Notre ligne de conduite de laquelle nous n'avons jamais dévié quelles qu'en soient les circonstances, car il s'agit de la seule et unique issue de réalisation des grands objectifs escomptés et de laquelle dépend l'avenir du pays». M. B.

La nouvelle mouture du PLF 2020 adoptée en Conseil du gouvernement

Vers la réforme de la gouvernance des banques publiques

La nouvelle mouture du projet de loi de finances (PLF 2020), le projet de décret exécutif portant création de commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique et la réforme de la gouvernance des banques publiques nationales, ont été adoptés mercredi dernier lors d'un Conseil du gouvernement, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

A ce titre, Mohamed Loukal, ministre des Finances, après présentation de la nouvelle mouture du projet qui, dira-t-il, consacre le retour au processus budgétaire conventionnel, rationnel en matière de gestion des finances et des dépenses publiques, sans pour autant attenter au caractère social de l'Etat et aux secteurs prioritaires et prévoit de nouvelles dispositions visant à booster l'investissement et encoura-

ger la création d'entreprises, notamment des jeunes outre le recouvrement des droits de l'Etat, a présenté un deuxième exposé portant proposition de réforme de la gouvernance des banques publiques nationales. Cette proposition de réforme s'impose en raison de l'importance de transformer les banques publiques en institutions financières œuvrant au service du développement économique, et en vue de développer et collecter l'épargne des opérateurs économiques, des ménages et des privés, financer l'économie et soutenir le développement économique, diversifier les différents types de médiation bancaire et diversifier l'offre basée sur les nouvelles technologies financières, a expliqué Loukal. La réforme de la gouvernance concerne la professionnalisation

des conseils d'administrations des banques publiques, par l'intégration de membres indépendants choisis sur la base de leur professionnalisme, de leur maîtrise des services bancaires, financiers et économiques et de la technologie numérique, tout en séparant le rôle du conseil d'administration de celui de directeur général exécutif, chargé de la gestion opérationnelle de la banque. Au terme de cet exposé, le Premier ministre a appelé à orienter cette réforme vers le contexte de la révolution du numérique, aux fins d'accomplir les tâches qui lui sont dévolues avec davantage d'efficacité, notamment en matière d'élargissement des prestations bancaires, d'intégration financière et de financement de l'économie pour une croissance plus inclusive. Aussi, Bedoui a-t-il instruit

Loukal pour élargir les consultations à la Banque d'Algérie et à l'Association des banques et établissements financiers (ABEF) et de présenter un plan de travail détaillé sur les opérations de réforme proposées et un calendrier de leur mise en œuvre.

L. N.

Le recouvrement des impôts, taxes et autres droits en ligne de mire

EN OUTRE, lors de ce Conseil de gouvernement, il a été décidé de mettre en place des mécanismes permettant de recouvrer tous les impôts, taxes et droits au profit du Trésor et des Collectivités locales, selon une nouvelle vision pragmatique réunissant toutes les conditions nécessaires pour que tout responsable des opérations de recouvrement s'engage à atteindre le résultat fixé au préalable avant le début de chaque exercice. Ainsi, un groupe de travail a été installé sous la supervision du ministre des Finances, regroupant les secteurs de la Justice, de l'Intérieur et de l'Habitat à l'effet de proposer toutes les mesures permettant de concrétiser cette proposition à partir de 2020.

L. N.

Réseau routier

Plus de 50 milliards DA pour les travaux d'entretien, notamment au Sud

LE MINISTRE des Travaux publics et des Transports, Mustapha Kouraba, a annoncé jeudi dans la commune de Timiaouine (wilaya déléguée de Bordj Badji Mokhtar), une enveloppe financière de 50 milliards DA consacrée à l'entretien du réseau routier, notamment dans le Sud. S'exprimant lors de son inspection de travaux de réhabilitation de tronçons de la RN-6 détériorés par les inondations, le ministre a indiqué qu'«une enveloppe de 50 milliards DA a été approuvée par le gouvernement pour les travaux de maintenance du réseau routier, notamment dans les régions du Sud du pays». «Ce programme, dont l'exécution sera entamée au début de l'an prochain et s'étalera sur trois années, permettra la réhabilitation et la modernisation de plusieurs tronçons routiers à travers les wilayas du Sud ayant connu une dégradation», a précisé M. Kouraba. Le défi aujourd'hui ne réside pas dans la suffisance des enveloppes financières mobilisées, mais dans la qualité de réalisation des infrastructures vitales afin de garantir leur durabilité, estime le ministre qui a appelé pour cela les bureaux d'études et les laboratoires techniques à une présence et un suivi permanents sur le terrain de l'avancement des travaux et de la qualité de réalisation.

K. L.

LA QUESTION DU JOUR

Le soutien problématique d'Ennahda à Kaïs Saïed

Suite de la page une

Où il leur paraissait essentiel d'hériter, de procéder d'une révolution, bien qu'ils n'aient jamais explicitement revendiqué d'autre légitimité que celle des urnes. N'empêche, c'est de cette dimension révolutionnaire qu'ils ont été dépourvus à l'occasion du premier tour de la présidentielle. Quel que soit celui des deux finalistes qui sera élu, il risque de se trouver bien isolé dans son palais de Carthage, tout à fait impuissant à influencer dans la prise de décision sur des sujets d'une importance capitale pour ses électeurs. Ni le juriste Saïed, ni l'homme d'affaires Karoui n'ont été qualifiés pour le deuxième tour pour connaître au bout du compte ce sort. Encore que la situation des deux hommes ne soit pas exactement la même à cet égard. Karoui est issu de ce même système qu'il en est venu à contester. Sa candidature est portée par un parti, son parti, Kalb Tounès, partie prenante aux législatives du 6 octobre. Ce n'est pas le cas de son compétiteur, qui même élu à une écrasante majorité n'aura pas de relais dans l'Assemblée. A moins bien sûr qu'il s'allie aux partis qui auront appelé à voter pour lui au deuxième tour, comme c'est du reste déjà de l'un d'entre eux, et non des moindres, puisqu'il n'est autre qu'Ennahda. Jusque-là, Saïed n'a encore fait aucune déclaration concernant ce soutien, qui n'est pas nécessairement un cadeau. En s'empressant de le lui apporter, Ennahda a de toute façon en vue davantage ses intérêts, compromis depuis le vote antisystème du 15 septembre, qui notamment a éliminé son candidat du deuxième tour, que ceux de Saïed. On peut même se demander si en fait son intention n'est pas de lui donner le baiser de la mort. Saïed peut très bien s'en alarmer et rappeler qu'un soutien librement, unilatéralement apporté ne donne pas droit à une alliance dans les règles. Cela dit, il se peut qu'Ennahda appelle à voter non pas tant pour lui que contre son rival, Karoui. Le parti de Ghannouchi a été en effet, avec Tayha Tounès, le plus hostile à la candidature de ce dernier.

M. H.

Raffermisssement des relations entre l'Algérie et la France

Bensalah loue la contribution de Jacques Chirac

■ Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a loué la contribution de l'ancien président de la République française, Jacques Chirac, décédé jeudi à l'âge de 86 ans, au raffermisssement des relations entre l'Algérie et la France, ainsi que ses positions "courageuses en faveur de la promotion des valeurs de paix et de dialogue au plan international", a indiqué la Présidence de la République dans un communiqué.



Par Dalil O.

« Profondément attristé par la nouvelle du décès de l'ancien président

de la République française Jacques Chirac, le chef de l'Etat adresse ses sincères condoléances à la famille du défunt et au peuple français ami », précise la même source. « Le prési-

dent Jacques Chirac a eu un apport et un effort remarquables dans le raffermisssement des relations entre les peuples algérien et français, et n'a de cesse d'œuvrer, par ses positions coura-

geuses, à la promotion des valeurs de paix et de dialogue au plan international, notamment au Moyen-Orient, et l'histoire lui a donné raison », a ajouté le communiqué. « Avec sa disparition, la France perd aujourd'hui un grand homme digne de notre considération pour son attachement constant à la consolidation des relations entre nos deux pays et à l'instauration d'un dialogue stratégique, basé sur le respect et la confiance et tourné vers la concrétisation de nos ambitions communes à l'établissement de liens exceptionnels », souligne la même source. « L'Algérie, qui exprime son empathie et sa compassion au peuple français ami, apprécie, à leur juste valeur, le parcours et l'apport du défunt Jacques Chirac au service de la nation française et du bassin méditerranéen pour l'instauration des valeurs de paix, de sécurité et de vivre-ensemble partout dans le monde », conclut le communiqué.

D. O./APS

Jacques Chirac, 40 ans d'activité politique

L'ancien président français Jacques Chirac est décédé jeudi matin à l'âge de 86 ans, après plus de 40 ans d'activité politique. « Le président Jacques Chirac s'est éteint ce matin au milieu des siens. Paisiblement », a déclaré Frédéric Salat-Baroux, époux de Claude, la fille de l'ex-

président. L'ancien président aura occupé les plus hautes fonctions de la République au cours d'une carrière politique d'une durée exceptionnelle, plus de quarante ans. Celui qui n'apparaissait plus en public depuis plusieurs années fut président pendant douze ans (1995-

2007), deux fois Premier ministre, trois fois maire de Paris, créateur et chef de parti et ministre à répétition. Ses mandats de présidents resteront marqués notamment par son « non » à la deuxième guerre d'Irak initiée par les Etats-Unis, ou son cri d'alarme (« Notre maison brûle »)

face à la dégradation de l'environnement dans le monde. Né le 29 novembre 1932 à Paris, Jacques Chirac a été président de la République française de 1995 à 2007. Sa dernière sortie publique remonte à novembre 2014.

H. H.

Oran : violence quotidienne contre les personnels de la santé

Médecins et malades sous pression

Le phénomène de la violence contre les personnels des établissements de santé est quotidien à Oran et tend à prendre de l'ampleur au moment où différents acteurs du secteur, même s'ils s'échangent les accusations, s'accordent sur le caractère « injustifié » de ces comportements indignes, selon des avis recueillis par l'APS. Le chargé de la communication de la DSP Oran, le Dr Youcef Boukhari, interrogé sur cette question, refuse d'incriminer une partie bien déterminée. « Quelles que soient les causes, le citoyen a raison et le personnel aussi. Cela ne veut pas dire que le patient ou ses proches a raison d'être violent, mais il a raison dans ses revendications qu'il ne peut exprimer autrement que par la violence », souligne-t-il, estimant que « c'est aux professionnels de la santé de décoder les raisons de cette violence et d'y apporter les correctifs nécessaires ». « La violence n'est jamais justifiable, mais le citoyen ayant subi une série de mésaventures au sein des structures de santé, se sent lésé et s'exprime à sa manière, une manière condamnable parfois », souligne-t-il, ajoutant que « le personnel, vu l'ampleur du travail, le nombre de patients augmentant sans cesse et le manque de moyens, ne peut donner ce qu'il a. Ce n'est, parfois, pas suffisant aux yeux des malades et de leurs proches, d'où les problèmes de violence physique ou verbale ». Les cas d'agression sont multiples tout comme leurs causes : certains accompagnateurs, généralement des parents des malades, exigent avec force un traitement « déterminé » pour soulager les douleurs de leur proche et ne laissent pas au praticien le temps, ni le loisir de prendre une décision médicale pour ces cas. C'est là que les disputes commencent. « Au centre de tri, le citoyen

croit que les malades qui passent avant lui sont « pistonnés ». Il ne comprend pas qu'il y a des degrés d'urgence. Pour lui, c'est la douleur qui est la plus grave et la plus prioritaire à traiter, alors qu'il y a des cas où il n'y a pas de douleur, mais, par exemple, une hémorragie interne nécessitant une prise en charge instantanée car il y va de la vie du patient. Cela est arrivé à plusieurs reprises », témoignent des médecins. Il arrive aussi que des rixes survenues dans un quartier finissent à l'hôpital où les membres de bandes rivales se retrouvent face à face. Les salles de soins se transforment aussitôt en champs de bataille. Dans ce cas, les agents de sécurité n'y peuvent rien car, ces individus usent d'armes blanches et autres objets, déplore-t-on. « Parfois, entre 120 et 300 consultations sont assurées par garde. Tous les patients veulent passer les premiers. Chacun estime que son cas est le plus grave. Ces situations sont propices à la violence. Un mot de travers de l'une ou de l'autre partie, et la violence, verbale ou physique, fait surface », témoigne une praticienne sous couvert de l'anonymat. « A la polyclinique de Haï Fillaoucen (ex-El Barki), une femme médecin a été agressée pour une raison jugée futile. L'accompagnateur d'un malade lui a carrement crevé l'œil avec un objet pointu. Il y a dix jours, un médecin des UMC du CHUO a été agressé à l'arme blanche. Les exemples sont très nombreux. Il ne se passe pas jour sans qu'il y ait, dans un service ou dans un autre, une agression, même verbale. Les services où l'on enregistre le plus de violence sont les UMC, les services de cardiologie, de pneumologie et la maternité », confie-t-elle. Par ailleurs, les évacuations des autres wilayas de l'Ouest, ainsi que les évacuations à partir des structures de santé de la

wilaya, vers le CHU et l'EHU, deux hôpitaux à vocation régionale, sont très nombreuses et contribuent à faire empirer les choses, affirment d'autres intervenants dans le secteur. Le Dr Boukhari estime que les solutions sont à rechercher dans le renforcement des services en personnels spécialisés et en agents de sécurité. En outre, la formation des agents de sécurité pour la gestion des conflits est également importante, or ces derniers ne sont ni nombreux, ni formés en conséquence, regrette-t-il. La directrice des UMC du CHUO, Bouderbali Amina, rappelle que « le personnel fait preuve de bonne volonté et déploie tous les efforts pour apaiser la situation, lors des conflits ». Toutefois, elle reconnaît que les choses peuvent connaître une nette amélioration avec une bonne orientation des malades, notamment au niveau des dispensaires qui ne doivent plus diriger les malades de façon anarchique vers les hôpitaux. « Entre 200 et 300 radiographies sont effectuées en une seule garde, ainsi qu'une moyenne de 60 hospitalisations par jour, sans compter les consultations qui atteignent les 200 à 300 quotidiennement. Tous ces cas confondus représentent une lourde charge pour un seul service », déplore-t-elle. Pour elle, la gestion des évacuations et des orientations doit être « réorganisée » de façon à soulager les UMC et le CHUO de manière générale, et à inciter les malades à aller vers les EPSP dotés de tous les moyens humains et matériels pour une bonne prise en charge. Cependant, des patients et leurs accompagnateurs, rencontrés au niveau des UMC du CHUO et dans d'autres établissements de la santé, évoquent une « mauvaise qualité » de l'accueil et des prestations ainsi que du manque de matériel et des consom-

mables. « Il est inadmissible qu'on nous demande de ramener des seringues, un médicament ou un thermomètre dont certains services sont dépourvus », déplore l'accompagnateur d'un malade, qui évoque également la manière dont sont traités les malades et leurs proches, avec « l'insolence » de certains agents et personnels de santé. « Rien n'est fait pour créer une atmosphère sereine au sein de l'établissement. Il y a, de temps en temps, la goutte qui fait déborder le vase. Le plus calme des accompagnateurs peut devenir très agressif, très violent », ajoute-t-il. Un autre proche de malade estime, pour sa part, que l'amélioration de l'accueil et des prestations, une bonne gestion et une bonne orientation du nombre des patients, ainsi que la disponibilité des médicaments et des consommables au sein des services pourraient aider à améliorer les choses de manière notable. Pour sa part, le Pr Merouane Boukrissa, chef de service des urgences chirurgicales des UMC du CHU d'Oran, reconnaît ces insuffisances. « Nous sommes conscients de nos insuffisances. Nous sommes perfectibles et faisons le maximum pour y remédier », indique-t-il, tout en soulignant que des améliorations sont apportées au service de manière régulière. Le même praticien indique que, durant certaines périodes de l'année, comme les mois de juillet et août, le nombre de patients pris en charge dans les UMC est multiplié par quatre, alors que la plupart d'entre eux peuvent être traités au niveau des EPSP. « C'est là une situation où les problèmes se multiplient, d'où les agressions verbales et physiques, les disputes entre patients, entre accompagnateurs, entre autres », indique-t-il. (APS)

Siham N.

Pétrole

Le Brent à plus de 62 dollars à Londres

■ Les prix du pétrole hésitaient hier en cours d'échanges européens, partagés entre des sanctions américaines contre des entreprises chinoises et la reprise progressive de la production saoudienne.

Par Salem K.

Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 62,68 dollars à Londres, en baisse de 0,10 % par rapport à la clôture de jeudi. Sur la semaine, il a perdu 2,54 %. A New York, le baril américain de WTI pour la même échéance montait à 56,59 dollars, 0,32 % de plus que la veille. Sur la semaine, il a reculé de 2,58 %. Selon Carsten Fritsch, analyste chez Commerzbank, les cours du pétrole sont sous pression du fait du «rétablissement beaucoup plus rapide que prévu de la production saoudienne, après les attaques d'il y a deux semaines». Le gouvernement saoudien assure en effet, soutenu par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), que la totalité de sa production a été rétablie aux niveaux qu'elle avait avant l'attaque. En



PHOTO

revanche, M. Fritsch relève que «le prix du transport maritime de pétrole du Moyen-Orient vers l'Asie a subitement bondi de près de 20 %, suite aux sanctions américaines visant plusieurs compagnies chinoises qui auraient violé les sanctions contre l'Iran». Les Etats-Unis ont en effet imposé mercredi des sanctions contre des sociétés chinoises et leurs dirigeants accusés de «transporter sciemment du pétrole depuis l'Iran» en «violation» de l'embargo américain, selon le chef de la diplomatie Mike Pompeo. «La tourmente générée sur le marché des pétroliers par les sanctions américaines pourrait potentiellement restreindre le transport de pétrole et créer des goulets d'étranglement au niveau de l'offre dans certaines zones géographiques», a-t-il poursuivi.

S. K./agences

Changes

La livre baisse après des déclarations d'un responsable de la BoE

La livre baissait face aux principales devises hier, affectée tant par l'incertitude du Brexit que par une déclaration d'un responsable de la Banque d'Angleterre (BoE) évoquant une baisse des taux. Dans la matinée, la devise britannique baissait de 0,30 % face à l'euro, à 88,86 pence pour un euro, et

de 0,27 % face au billet vert, à 1,2294 dollar. La déclaration de Michael Saunders, membre du comité de politique monétaire à la BoE, «n'aide pas la livre, et ne fait qu'ajouter au bruit des partisans d'une nouvelle élection législative», a expliqué Connor Campbell, analyste chez Spreadex. Michael Saunders,

dans un discours prononcé vendredi, a déclaré que la BoE devrait peut-être baisser son taux directeur, même si un Brexit sans accord était évité. M. Saunders a surpris les analystes en prononçant cette déclaration accommodante, étant plutôt connu pour ses positions fermes. Par ailleurs, l'euro était

presque stable face au dollar, ne montant que de 0,05 %, à 1,0926 dollar pour un euro, après avoir atteint plus tôt dans la journée à 00h37 GMT un nouveau plus bas en plus de deux ans, à 1,0905 dollar, un niveau plus vu depuis mai 2017. Selon Neil Wilson, analyste pour Markets.com, l'euro reste

cependant «sous pression car le chef économiste de la Banque centrale européenne (BCE), Philip Lane a déclaré qu'il y avait de la marge pour baisser à nouveau les taux et que les mesures de septembre "n'étaient pas si importantes"».

Salem K.

Zone euro

La croissance des crédits au secteur privé continue d'accélérer en août

La croissance des crédits accordés par les banques de la zone euro au secteur privé a continué d'accélérer en août, a indiqué jeudi la Banque centrale européenne (BCE), qui a décidé en septembre un paquet de mesures de soutien à l'économie. Les crédits aux entreprises non financières et aux ménages européens, ajustés de certaines opérations strictement financières, ont progressé de 3,8 %

en août sur un an, après 3,7 % en juillet, relevé d'un dixième de point, et 3,5 % en juin. Dans le détail, la croissance des prêts octroyés aux entreprises industrielles et commerciales s'est établie à 4,3 % sur un an, après 4,0 % en juillet, également rehaussé d'un dixième de point. La croissance des crédits aux ménages s'est elle inscrite à 3,4 %, inchangée sur un mois, et reste tirée par les prêts à la

consommation (+6,1 % sur un an en données non ajustées). La masse monétaire M3, agrégat utilisé par la BCE comme un indicateur avancé de l'inflation, a elle augmenté de 5,7 % en août, contre 5,1 % en juillet, abaissé d'un dixième de point, et 4,5 % en juin. Le taux d'inflation annuel de la zone euro s'est néanmoins établi à 1,0 % en août, stable par rapport à juillet, selon Eurostat, et face à une économie à

la peine, les perspectives s'éloignent de voir les prix augmenter à un rythme conforme à l'objectif «proche de 2 %» poursuivi par la BCE. Aussi, l'institution a dit en septembre qu'elle n'envisageait plus de remonter ses taux, amenés à leur plus bas historique, tant que l'inflation n'aurait pas «solidement convergé» vers son objectif, une formule inédite.

A. O./APS

Soutenu par Chicago

Le blé poursuit son embellie

Les prix du blé poursuivaient hier à la mi-journée leur mouvement de hausse entamée jeudi, soutenus notamment par une hausse du marché de Chicago sur fond de craintes météo. «On retrouve de l'animation, on a réussi à "casser" les 172 euros/tonne sur Euronext», soulignait Nathan Cordier, analyste au cabinet Agritel, qui relevait notamment une «hausse sur les prix mer Noire» (Russie et Ukraine, principalement). Une hausse des prix qui a permis aux épis français de se faire une petite place dans le résultat du dernier appel d'offres de l'autorité publique d'achats égyptienne. «Mais la hausse du blé sur le marché de Chicago, dont Paris est très suivie, a également joué un rôle», soulignait Nathan Cordier. En dépit de «deux semaines de suite où les ventes exports américaines ne sont pas bonnes», rappelait M. Cordier, le marché de Chicago a vu les prix du blé grimper jeudi soir. «La récolte a du mal à avancer sur les blés de prin-

temps», soulignait-il. Il rappelait que des pluies excessives sur les plaines du nord des Etats-Unis laissent augurer une dégradation des cultures. En France, l'incendie qui s'est déclaré dans l'usine Lubrizol de Rouen «a des répercussions sur les agriculteurs du département», indiquait le cabinet Inter-Courtage. La préfecture de Seine-

Maritime a demandé aux paysans de «suspendre les récoltes en cours, notamment les ensilages, et de rentrer leurs animaux pour éviter le pâturage», concluait Inter-Courtage. Peu avant 12h30 (10h30 GMT) sur Euronext, la tonne de blé regagnait 1,25 euro sur l'échéance de décembre à 174,25 euros, et un euro sur l'échéance de

mars à 178,25 euros, dans un marché très actif avec plus de 18 000 lots échangés. La tonne de maïs, elle, progressait très légèrement, regagnant 25 centimes sur l'échéance de novembre à 163,50 euros et 50 centimes sur le contrat de janvier à 169 euros, pour un peu plus de 210 lots échangés.

Agences

Etats-Unis

La croissance confirmée à 2 % pour le 2^e trimestre 2019

LA CROISSANCE de l'économie américaine a été confirmée à 2 % au deuxième trimestre, tirée par la consommation mais la dégradation des investissements des entreprises s'est avérée plus importante qu'annoncé précédemment, selon une dernière estimation publiée jeudi par le département du Commerce. Le net ralentissement de l'expansion de la première puissance économique du monde par rapport au premier trimestre (3,1 %) est ainsi confirmé. Il est toutefois conforme aux attentes des analystes. De plus, ce rythme de croissance reste relativement soutenu, tiré par la progression des dépenses de consommation : +4,6 % (-0,1 point). Outre la révision en légère baisse des dépenses des ménages, l'administration Trump a fait état d'une baisse plus importante des investissements des entreprises (-1 % contre -0,6 % lors de l'estimation publiée fin août). Il faut remonter au dernier trimestre de 2015 pour avoir une baisse plus importante. Autre bémol, le marché immobilier s'est affaibli un peu plus qu'estimé fin août (-3 %). Ce recul devrait néanmoins s'estomper, la Banque centrale (Fed) ayant procédé à deux baisses des taux d'intérêt en juillet et en septembre, ce qui devrait favoriser le crédit immobilier.

R. E.

Exploitation du pin pignon à Constantine

10 périmètres forestiers «prochainement» cédés en concession

■ Dix périmètres forestiers d'une superficie globale de 500 ha seront «prochainement» cédés en concession en vue de créer des micro-entreprises dans le cadre du projet national de valorisation durable des produits forestiers non ligneux (PFNL), ont indiqué jeudi, des responsables de la direction de la Conservation des forêts de Constantine.

Par Samia F.

Lors d'une rencontre visant à présenter ce projet et débattre des procédures d'exploitation de ces produits non ligneux comme le pin pignon, organisée au siège de cette direction, Aïssa Filali, expert forestier a mis l'accent sur «l'importance de valoriser ce produit forestier en encadrant son exploitation et en mettant un terme au pillage».

M. Filali a ajouté que ce projet, lancé par la direction générale des forêts (DGF) en coopération avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), s'inscrit dans le cadre d'une stratégie nationale visant à «encourager la création de micro-entreprises dans la filière des PFNL comme le pin pignon, le romarin et le caroubier», notamment à Constantine, choisie comme wilaya pilote au même titre que celles de Khenchela, Blida et Mostaganem.

L'expert forestier a également précisé que le choix de Constantine pour concrétiser ce projet pilote n'est pas fortuit eu égard à l'importante variété de plantes et d'arbres qu'elle renferme, dont une superficie de pins pignons estimée à 1 087 ha, assurant qu'un peuplement de pins pignons peut produire jusqu'à 2 400 kg par an, vendus à raison de 8 000 DA le kilogramme sur le marché informel.

Dans ce contexte, la direction locale de la Conservation des forêts œuvre à faire connaître ce projet ambitieux en identifiant les

éventuels porteurs de projets pour les «accompagner» dans leurs démarches en vue de créer des micro-entreprises devant permettre d'encadrer l'exploitation du pin pignon et de valoriser cette ressource économique inestimable, génératrice d'emplois et de richesses.

Des sorties de sensibilisation sur terrain seront, à ce propos, «prochainement» organisées, selon les initiateurs de la rencontre, et ce, pour, former, informer, orienter et sensibiliser les riverains habitant les zones de peuplement

forestiers sur la nécessité de protéger ce patrimoine, et leur accorder la priorité dans l'exploitation formelle du pin pignon dans le cas où ils en formuleraient le souhait. A ce propos, les responsables du secteur des forêts à Constantine ont affirmé que l'exploitation des PFNL comme le pin pignon sera à l'avenir codifiée dans le registre de commerce, soulignant que l'exploitation réglementée de ce produit forestier est destinée autant aux riverains des zones forestières que les jeunes diplômés universitaires. La rencontre a regroupé les repré-



sentants de nombreux secteurs comme l'Environnement, l'Agriculture, les Domaines, l'Institut de nutrition, de l'alimentation et des technologies agro-alimentaires (INATAA), la Caisse d'assurance chômage, l'Ansej, l'Angem, la Badr et des représentants des

Assemblées populaires communales de Constantine, Benbadis et Didouche-Mourad en vue de «mettre en place les mécanismes nécessaires à la création de micro-entreprises dans la filière des PFNL». S. F./APS

Blida/ Safsaf

Plus de 8 000 logements AADL et publics locatifs réceptionnés en juin 2020

Quelque 8 190 logements de type AADL et publics locatifs (LPL) seront réceptionnés en juin 2020 au niveau du pôle urbain Safsaf à Meftah (Est de Blida), a annoncé jeudi le wali Youcef Chorfa.

«3 750 logements AADL et 4 440 LPL seront attribués à leurs bénéficiaires en juin 2020», a indiqué le wali dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail au niveau de ce site, dont les «chantiers des logements sont au dernier stade» de réalisation, a-t-il observé.

L'opération de distribution des décisions d'affectation, a-t-il dit, «coïncidera avec le parachèvement de la réalisation d'un nombre de commodités et d'équipements publics, destinés à la couverture des besoins des habitants de ce pôle, dont deux lycées, quatre CEM, cinq écoles primaires, une polyclinique, une salle de soin, un siège de sécurité et un réservoir d'eau de 5 000 m³».

«Le chantier du pôle urbain de Safsaf a accusé un certain retard du aux aspérités difficiles du site, situé sur les monts de Meftah», outre le problème de financement des réseaux divers (eau, électricité, gaz, Internet), qui «n'a pu être réglé que dernièrement suite à l'affectation d'une enveloppe de 290 milliards de centimes (2,9 milliards DA) pour leur réalisation», a précisé Youcef Chorfa.

Par ailleurs, une voie d'évitement est actuellement en cours de réalisation en vue du raccordement du nouveau pôle urbain à la RN 29, dans les deux sens (Blida-Alger) sur une distance de 17 km. Selon sa carte technique, un délai de réalisation de 12 mois a été fixé pour ce projet doté d'une enveloppe de près de 100 milliards de centimes (1 milliard DA).

Sur place, le wali a recommandé à l'entreprise de réalisation en charge du projet de

réalisation de la route, en l'occurrence COSIDER, de procéder au boisement de ses abords et ce, dans le cadre de la campagne nationale de reboisement «un arbre pour chaque citoyen», visant la plantation de 40 millions d'arbres à travers le territoire national, à partir du début du mois d'octobre prochain jusqu'au mois de mars 2020, et dont la contribution de la wilaya de Blida à ce programme a été fixée à près de 500 000 arbres.

Le pôle urbain de Safsaf est le 2^e (en termes d'importance) de la wilaya après celui de la nouvelle ville de Bouinane, outre ceux de Sidi Sarhane et Hai Deriouche.

Il est actuellement le théâtre de la réalisation de près de 16 000 unités de logements (toutes formules confondues), dont 10 500 de types AADL, «dont la réception se fera progressivement jusqu'à la fin 2021», a indiqué le wali de Blida.

Safy T.

Saïda

L'hôtel «El Foursane» ouvre ses portes aux clients

L'hôtel «El Foursane» de la ville de Saïda a repris du service jeudi après avoir fait l'objet d'une opération de réaménagement.

La cérémonie de réouverture de l'infrastructure hôtelière, à l'occasion de Journée mondiale du tourisme célébrée le 27 septembre, a été présidée par le wali de Saïda Louh Seïf El Islam qui a estimé que cet établissement relooké relevant du secteur public constitue un acquis touristique pour la wilaya offrant de meilleures prestations de services.

Géré par l'entreprise de gestion touristique de Tlemcen (EGTT), l'hôtel El Foursane dispose de 68 chambres de 136 lits, d'un restaurant de 200 places, d'une cafétéria, d'une salle de conférences, d'une piscine, d'un espace vert et d'un parking.

La première journée du pro-

gramme, élaboré par la direction du tourisme et de l'artisanat dans le cadre de célébration de la Journée mondiale du tourisme, a été marquée par une exposition mettant en exergue l'artisanat local dont la couture traditionnelle et la production de miel.

A l'occasion, l'hôtel El Foursane a accueilli des moudjahidines séjournant au centre de repos de la commune de Ouled Khaled et une soixantaine d'élèves du CEM «Kahouadj Nadhra» de la ville de Saïda.

En outre, une virée touristique

d'exploration a été consacrée à la localité d'Aïn Skhouna visant à inculquer la culture touristique en milieu éducatif.

La célébration de la Journée mondiale du tourisme se poursuivra vendredi par une visite à la localité d'Aïn Skhouna où se

tient une exposition de produits d'artisanat de la région et un exposé sera présenté sur la zone d'expansion touristique (ZET) et la promotion du tourisme historique de la région.

Ouali T.

Secteur des Ressources en eau

Ain Témouchent «wilaya pilote»

Le ministre des Ressources en eau, Ali Hamam, a qualifié jeudi, Ain Témouchent, de wilaya pilote en termes d'infrastructures du secteur et de taux de raccordement en eau potable. M. Hamam a indiqué, lors d'une visite d'inspection de plusieurs projets relevant de son secteur dans la wilaya, que l'opération de raccordement a profité aux 28 communes de la wilaya alimentées en eau potable en H24, faisant remarquer que tous les réseaux d'eau sont reliés de manière régulière à la station de dessalement d'eau de mer et aux eaux

superficielles. Une opération délicate dans une telle région. Le ministre a inspecté la station d'eau potable à Dziuoua (commune d'Aïn Tolba) d'une capacité de 13 millions de mètres cubes qui approvisionne la wilaya d'Aïn Témouchent et des communes de l'Ouest de la wilaya d'Oran. Le même responsable a expliqué sa satisfaction quant à la sécurisation de l'alimentation en eau potable, soulignant que les besoins à l'horizon 2030 nécessitent la réalisation d'un réservoir de 50 000 m³. M. Hamam a fait savoir que des instructions ont été données

pour le lancement de la réalisation de ce réservoir par l'Algérienne des eaux (ADE) et le raccordement de cet ouvrage d'eaux superficielles situé à Dziuoua.

Le ministre a donné des instructions aux responsables locaux du secteur pour prendre en charge l'achèvement de la réalisation de 10 kilomètres linéaires de transfert d'eau du barrage de Boughrara en direction de l'oued Tafna qui alimente la station d'eau potable de Dziuoua. Le projet permettra une exploitation optimale de cette ressource en eau.

K. L.

Présidentielle en Tunisie

Le deuxième tour pourrait avoir lieu le 13 octobre

■ Le deuxième tour de la présidentielle anticipée en Tunisie pourrait avoir lieu le 13 octobre courant, a fait savoir jeudi, Nabil Baffoun, président de la Haute instance indépendante pour les élections (ISIE) dans une déclaration à l'agence tunisienne TAP.

Par Fella Y.

La date du 13 octobre serait la plus probable pour le déroulement du deuxième tour, en raison du dépôt des recours en appel contre les résultats officiels préliminaires du scrutin du 15 septembre par certains candidats auprès de la deuxième juridiction, en l'occurrence l'ISIE, a laissé entendre M. Baffoun, cité par des médias. L'ISIE avait proposé au lendemain de l'annonce des résultats préliminaires officiels du premier tour trois dates, à savoir le 29 septembre, le 6 octobre et le 13 octobre. Le président de l'ISIE, avait, par ailleurs, déclaré que «si les recours se limitent au premier degré de juridiction, le 2^e tour pourrait avoir lieu en simultané avec les législatives, c'est-à-dire le dimanche 6 octobre». «Les recours en appel nécessitent la tenue d'une audience judiciaire», a-t-il, en outre, fait savoir, indiquant que son instance a reçu, jusqu'à ce jeudi «deux recours relatifs aux résultats du premier tour du scrutin présidentiel». Pour M. Baffoun, une semaine est requise pour prononcer un jugement à ce sujet. L'ISIE devrait, par la suite, annoncer, officiellement, les résultats définitifs du premier tour de la présidentielle anticipée. Le deuxième tour de la présidentielle anticipée en Tunisie verra la confrontation entre les candidats Kaies Saïed, candidat indépendant et Nabil Karoui, candidat du parti Qalb Tounes (au cœur de la Tunisie).

La télévision publique prête à faire participer Karoui aux débats



télévisés depuis sa cellule

La télévision publique tunisienne s'est dit prête à faire participer à ces débats le candidat du parti Qalb Tounes (Au cœur de la Tunisie), Nabil Karoui, au deuxième tour du scrutin depuis sa cellule en prison, a indiqué son responsable. Le candidat, Nabil Karoui, est arrivé lors du premier tour de la présidentielle en Tunisie du 15 septembre, en deuxième position après le candidat indépendant Kaies Saïed. «Si la justice n'autorise pas le candidat Nabil Karoui à participer à ce débat télévisé à l'extérieur de la prison, nous sommes prêts à le faire au sein de la prison», a expliqué Mohamed Lassad Dahech, P-DG de la télévision tunisienne, précisant que la date de ce débat sera fixée une fois que celle du deuxième tour aura

été fixée. La télévision tunisienne avait, pour rappel, écrit au lendemain de l'annonce des résultats du premier tour, à la Haute Autorité Indépendante de la Communication audiovisuelle (Haïca), en vue d'autoriser la participation du candidat Karoui aux débats télévisés. La Haïca a donné une suite favorable à cette demande, en affirmant qu'«elle avait suivi les procédures administratives et judiciaires dans sa démarche, par le biais de son avocat urgent de ces autorisations d'interventions télévisées». La participation de Nabil Karoui aux débats télévisés, avait été sollicitée aussi par la Haute instance indépendante pour les élections (ISIE) et La Ligue tunisienne des droits de l'Homme, ainsi que plusieurs autres associations. Le candidat du parti Qalb Tounes (Au cœur de la Tunisie) n'avait

pas pris part lors du premier tour à l'émission des débats télévisés. Il a été aussi empêché de participer à l'animation de la campagne électorale. C'est le staff dirigeant de son parti, à sa tête son épouse, qui s'en sont chargés. Par ailleurs, la demande de libération de Nabil Karoui introduite par sa défense auprès de la Cour d'appel de Tunis, afin d'obtenir sa libération, n'a pas été examinée mercredi. «La chambre d'accusation près de la Cour d'appel de Tunis n'a pas examiné mercredi le dossier judiciaire du candidat à l'élection présidentielle et président du parti Au cœur de la Tunisie, Nabil Karoui, étant donné que les magistrats sont en grève générale», a fait savoir une source à la Cour d'appel de Tunis. La même source a précisé qu'aucun affaire n'a été examinée par les magistrats grévistes. Nabil Karoui a été emprisonné le 23

août dernier, sur ordre de la Cour d'inculpation, pour, entre autres, blanchiment d'argent et évasion fiscale. De nombreuses demandes de sa libération formulées par sa formation politique ont été rejetées depuis par la Justice.

Le Tribunal administratif n'a reçu aucun appel de ses décisions

Le tribunal administratif n'a reçu jusqu'ici aucun appel de ses décisions concernant les résultats du premier tour de l'élection présidentielle tenu le 15 septembre, a déclaré le porte-parole du tribunal, Imad Ghabri. Il a précisé que les délais de recours contre les décisions de la cour expireraient jeudi à 17h30, selon l'agence de presse TAP. Le porte-parole du Tribunal administratif avait indiqué, mardi, que des audiences de plaidoiries seront fixées dans un délai de trois jours à compter de la date d'introduction des recours. Les plaignants doivent présenter leurs conclusions accompagnées de la preuve de leur signification aux parties au plus tard le jour de l'audience de plaidoirie fixé par le tribunal. Le 3 octobre prochain est la date limite de l'annonce des verdicts définitifs. Les chambres d'appel au Tribunal administratif ont décidé lundi le rejet de tous les appels intentés par les candidats à l'élection présidentielle anticipée contre les résultats du premier tour. Trois recours introduits par Seïfeddine Makhlouf, Abdelkrim Zbidi et Slim Riahi ont été rejetés pour vice de forme. Les trois autres, intentés par Hatem Boulabiar, Néji Jalloul et Youssef Chahed ont été acceptés dans la forme et refusés dans le fond.

F. Y./AFP

Une reconnaissance internationale de la question sahraouie

Le Prix Right Livelihood décerné à Aminatou Haidar

Le ministre sahraoui des Affaires de territoires occupés et des communautés, Bachir Mustapha El Sayed, a déclaré jeudi que le choix de la militante sahraouie des droits de l'Homme Aminatou Haidar pour recevoir le Prix Right Livelihood «Prix Nobel alternatif» est une nouvelle reconnaissance internationale de la question sahraouie. S'exprimant dans une déclaration reprise par l'agence SPS, le ministre sahraoui a déclaré que le choix de la militante sahraouie des droits de l'Homme Aminatou Haidar pour recevoir le prix Prix Right Livelihood «Prix Nobel alternatif» est une nouvelle reconnaissance internationale de la question sahraouie. Le dirigeant sahraoui a salué, à l'occasion, «la longue marche de résistance» de la militante et défenseuse sahraouie des droits humains, Aminatou Haidar et l'a félicitée pour son prix. «La question sahraouie a obtenu une nouvelle reconnaissance internationale en élisant Aminatou Haidar dans la 40^e édition du prix Right Livelihood, remis chaque année dans les domaines des droits

de l'Homme, du développement durable, de la santé, de l'éducation, de la paix et de la protection de l'environnement», a-t-il également souligné. «Le choix d'Aminatou Haidar est une reconnaissance de l'humanité, représentée par des hommes et des femmes qui aiment la paix et la liberté, la longue lutte et la résistance des femmes qui incarnent pleinement l'esprit de combat du peuple sahraoui», a relevé, en outre, M. Bachir Mustapha El Sayed. Dans ce contexte, il a affirmé que le prix attribué à la militante sahraouie vient renforcer et légitimer la lutte pour la liberté et l'indépendance du peuple sahraoui.

Le Prix Right Livelihood, aussi connu comme «Prix Nobel alternatif», a été décerné cette année à quatre défenseurs des droits de l'homme et du climat dont la militante sahraouie Aminatou Haidar, a annoncé mercredi à Stockholm la Fondation Right Livelihood dans un communiqué. C'est la toute première fois que Right Livelihood honore un lauréat du Sahara occidental, a indiqué la fondation. «Le peuple sahraoui a subi plus de

quarante années d'occupation marocaine, toute opposition étant brutalement réprimée. Le courage et la fermeté qu'a manifesté Aminatou Haidar en organisant la résistance pacifique et en haussant de la voix devant la communauté internationale peut inspirer toute personne qui a foi dans la justice», a relevé Ole von Uexkull, directeur exécutif de la Fondation, cité dans le texte. Se déclarant «honorée» de recevoir le célèbre Prix, Aminatou Haidar a affirmé que cette attribution est «une reconnaissance» de sa «lutte non-violente et de la juste cause du peuple sahraoui qui malgré l'occupation militaire et les nombreuses violations des droits de l'homme élémentaires, poursuit son combat pacifique». A l'instar de nombreux autres militants sahraouis, Aminatou Haidar a été torturée et emprisonnée sans autre forme de procès. Quarante années de son existence se sont ainsi dilapidées dans une prison secrète et coupée du reste du monde.

T. Kh./R. M.



Proche-Orient

Abbas menace à l'ONU de rompre tous les accords conclus avec Israël

■ Le président palestinien Mahmoud Abbas a menacé jeudi à la tribune de l'Assemblée générale des Nations unies de rompre tous les accords conclus avec Israël si le prochain gouvernement israélien tentait de mettre en application une annexion de la Cisjordanie, comme promis par Benjamin Netanyahu.

Par Rosa C.

«**S**i un futur gouvernement, quel qu'il soit, va de l'avant avec ce plan» d'annexion, «nous abrogerons tous les accords signés» avec Israël et «en finirons avec toutes les obligations qui en découlent», a assuré Mahmoud Abbas. «Nous rejetons entièrement et complètement ce plan», a-t-il martelé. «Il est de notre devoir de défendre nos droits par tous les moyens possibles, peu importe les conséquences, tout en restant engagés dans l'application du droit international et dans la lutte contre le terrorisme», a précisé le président palestinien, qui avait déjà fait des déclarations similaires en juillet. Au début des années 1990, Israël et les Palestiniens, dirigés alors par Yasser Arafat, avaient signé une série d'accords de paix sous l'égide des Etats-Unis. Agé de 84 ans, Mahmoud Abbas a aussi promis devant l'Assemblée générale de l'ONU d'organiser des élections. Les dernières ont eu lieu en 2006 et avaient été remportées dans la bande de Gaza

par le Hamas, concurrent du parti Fatah de Mahmoud Abbas. «A mon retour dans mon pays, je convoquerai des élections locales régulières en Cisjordanie, dans la bande de Gaza et à Jérusalem-Est, et tous ceux qui s'opposent à ces élections devront répondre de leurs actes devant Dieu et la communauté internationale», a déclaré le président palestinien. En décembre 2018, il avait déjà promis d'organiser de nouvelles élections palestiniennes dans les six mois. Au nom d'Israël, le ministre des Affaires étrangères Israel Katz a souligné plus tard à la même tribune des Nations unies que son pays «souhaitait la paix avec tous ses voisins». Il a aussi appelé les Palestiniens «à cesser de soutenir le terrorisme» et «à revenir aux négociations directes (avec Israël) sans pré-conditions». Il y a quelques jours déjà, le président Mahmoud Abbas s'est prononcé contre un nouveau gouvernement israélien conduit par Benjamin Netanyahu. De l'autre côté, son chef de la diplomatie s'est dit prêt à dialoguer avec le futur Premier ministre israélien,



PH. > D. R.

pour négocier sur les bases du droit international et des résolutions des Nations unies», a souligné Riyad al-Maliki. Le chef de la diplomatie palestinienne a par ailleurs réaffirmé l'attachement de l'Autorité palestinienne à une solution à deux États, israélien et palestinien, vivant côte à côte, une perspective menacée par les promesses de campagne de Benjamin Netanyahu. Ce dernier avait en effet annoncé la semaine dernière son intention d'annexer les colonies juives de la vallée du Jourdain s'il était réélu. S'il avait précisé que cette annexion ne comprendrait pas les villes palestiniennes, par exemple Jéricho, celles-ci seraient alors en réalité encerclées. L'ONU a mis en garde contre ce projet, qui «serait dévastateur pour la possibilité de relancer les négociations, la paix régionale et l'essence même d'une solution à deux États». La visite de Mahmoud Abbas et de Riyad al-Maliki à Oslo est intervenue en amont d'une réunion cette semaine à New York du groupe des donateurs pour la Palestine (AHLIC), présidé par la Norvège.

R. C.

quel qu'il soit. «Notre position : contre Netanyahu», a répondu Mahmoud Abbas, interrogé lors d'une visite à Oslo sur ses préférences concernant la direction du prochain cabinet israélien. Le Premier ministre israélien sortant est arrivé à égalité avec son rival Benny Gantz aux élections législatives qui se sont tenues en Israël mardi, et n'apparaît pas en mesure de former un cabinet, ouvrant ainsi la voie à des tractations douloureuses pour accoucher d'une coalition. Les propos

de Mahmoud Abbas contrastent avec ceux, plus conciliants, du chef de la diplomatie palestinienne, Riyad al-Maliki, également présent dans la capitale norvégienne. «Quel que soit (le responsable) capable de former un gouvernement, nous sommes prêts à nous asseoir avec lui ou elle pour relancer les négociations», a déclaré Riyad al-Maliki à des journalistes. «Lorsque les Israéliens se seront mis d'accord pour constituer un gouvernement, ils verront que nous sommes prêts à



Commentaire

Liberté

Par Fouzia Mahmoudi

Même si le caractère et donc le mandat despotique de Recep Tayyip Erdogan a été mis au jour il y a de cela déjà plusieurs années, la situation en Turquie semble toujours se dégrader de façon toujours plus inattendue. C'est ainsi qu'un scientifique turc a été condamné jeudi à 15 mois de prison pour avoir révélé les risques de cancer causés par la pollution toxique dans l'ouest de la Turquie, selon une journaliste de l'AFP sur place. Le tribunal d'Istanbul a condamné Bülent Sik pour «divulgaration d'informations confidentielles», un verdict qualifié de «parodie de justice» par Amnesty International. Le D' Sik a révélé l'année dernière les résultats d'une étude menée entre 2011 et 2015 avec d'autres scientifiques pour le compte du ministère de la Santé, établissant un lien entre la toxicité des sols, de l'eau et de la nourriture et les taux de cancer élevés dans plusieurs provinces de l'ouest du pays. Il a ainsi rédigé plusieurs articles pour le quotidien «Cumhuriyet» après s'être rendu compte que le gouvernement ne prenait pas de mesures. L'étude «révélaient clairement à quel point les ressources en eau étaient contaminées par des substances toxiques», a déclaré le D' Sik à la presse après le verdict, selon lequel il reste libre le temps de son appel. «La décision du tribunal montre que les résultats d'une étude qui concerne directement la santé publique peuvent être dissimulés. Ceci est inacceptable», a-t-il ajouté. Les groupes de défense des droits de l'homme et de l'environnement accusent le gouvernement de ne pas appliquer les réglementations environnementales malgré un essor de l'industrie dans plusieurs régions du pays. La zone industrielle de Dilovasi, située à environ 80 kilomètres d'Istanbul et abritant de nombreuses usines de produits chimiques et de métallurgie, a été particulièrement citée dans le rapport pour avoir des taux de cancer bien supérieurs à la moyenne internationale. «Au lieu de poursuivre les lanceurs d'alerte par le biais des tribunaux, les autorités turques devraient enquêter sur cet important problème de santé publique», a déclaré à l'AFP Andrew Gardner, chercheur à Amnesty International en Turquie. Le pays d'Ataturk n'en finit ainsi plus de sombrer dans une dictature aux règles de plus en plus strictes. Reste au peuple turc pourtant habitué à la liberté à décider de son sort et si lui souhaite voir son avenir écrit par Erdogan alors que les Stambouliotes ont déjà donné un signal fort en refusant massivement le candidat du président islamiste, lui préférant son opposant laïc.

F. M.

Corée du Nord

Pyongyang fait l'éloge de Donald Trump, évoque un nouveau sommet

La Corée du Nord a fait hier l'éloge de Donald Trump, attribuant sagesse et courage au président américain et le comparant favorablement à d'autres «politiciens à Washington» qui seraient «obsédés» par l'exigence d'une dénucléarisation nord-coréenne unilatérale. Selon Kim Kye Gwan, conseiller au ministère nord-coréen des Affaires étrangères, l'idée d'un nouveau sommet entre M. Trump et le dirigeant Kim Jong Un «est très présente ces jours-ci aux Etats-Unis». Dans un communiqué publié par l'agence de presse officielle nord-coréenne KCNA, le conseiller évoque de manière positive les trois précédentes rencontres entre MM. Kim et Trump, à Singapour en 2018, à Hanoï en février dernier, et enfin en juin dans la Zone démilitarisée (DMZ) qui sépare les deux Corées. Ces événements «ont été des occasions historiques» qui ont permis aux deux hommes d'exprimer leur volonté politique de mettre un terme à l'hostilité dans les relations entre les deux pays, a déclaré le conseiller nord-coréen. Selon lui, cependant, Washington «n'a rien fait pour appliquer la déclaration commune» adoptée à l'issue du premier sommet qui s'est tenu

en juin 2018 à Singapour. Par ailleurs, alors que la Corée du Nord a fait depuis ces sommets «des efforts sincères pour établir la confiance», les Etats-Unis ont repris leurs manœuvres militaires conjointes avec la Corée du Sud et ont renforcé leurs sanctions contre Pyongyang, souligne le conseiller. Kim Kye Gwan déplore dans son communiqué que des responsables américains, qu'il ne nomme pas, exigent que la Corée du Nord abandonne son arsenal nucléaire comme préalable à toute amélioration des relations entre les deux pays. Selon lui, «c'est une dure réalité que des politiciens à Washington sont obsédés par l'affirmation "désarmement nucléaire d'abord"», que ces politiciens considèrent que la Corée du Nord peut avoir «un brillant avenir uniquement si elle abandonne d'abord ses armes nucléaires», et qu'ils ont «l'idée tordue» que ce sont les sanctions qui ont forcé Pyongyang à entamer le dialogue avec Washington. «Cela me fait douter qu'une nouvelle percée soit possible lors d'un futur sommet», déclare le conseiller du ministère des Affaires étrangères. Cependant, «j'ai constaté que le président Trump est différent de

ses prédécesseurs en termes de sens politique et de détermination» dans son attitude envers la Corée du Nord, poursuit le conseiller. «Je souhaite donc placer mon espoir dans les choix sages et les décisions courageuses du président Trump», conclut-il. Kim Kye Gwan et le ministère nord-coréen des Affaires étrangères «vont suivre les actions futures des Etats-Unis», souligne le communiqué publié par KCNA. Cette déclaration intervient deux semaines après le limogeage par Donald Trump de John Bolton, le conseiller américain à la sécurité nationale, avec lequel le président était en désaccord sur plusieurs dossiers, notamment la Corée du Nord. Donald Trump avait notamment critiqué John Bolton pour avoir fait référence, en avril, à la Libye en parlant de la Corée du Nord. Après avoir renoncé à son programme atomique, Mouammar Kadhafi avait été tué lors d'un soulèvement soutenu par des bombardements de l'Otan. Cette comparaison avait provoqué la fureur de Pyongyang et, selon Donald Trump, cela «nous avait sérieusement fait reculer».

Anniversaire de la mort de l'illustre peintre

Des reproductions de tableaux de Léonard de Vinci exposées aux Algérois

■ Le Palais de la culture Moufdi-Zakaria accueille depuis le 17 septembre une reproduction des chefs-d'œuvre du grand peintre italien Léonard de Vinci. Cette exposition, s'inscrivant dans le cadre de la célébration du 500^e anniversaire de sa mort (1519-2019), est intitulée «Leonardo Opera Omnia». Le public algérien pourra la découvrir jusqu'au 18 octobre prochain.

Par Abla Selles

Les passionnés de peinture sont invités à une des plus belles expositions qu'a accueillies le Palais de la culture Moufdi-Zakaria. En effet, c'est dans le cadre de la célébration du 500^e anniversaire de la mort de Léonard de Vinci (1519-2019) que des reproductions des chefs-d'œuvre du peintre sont exposées aux Algérois. Il s'agit de reproductions numériques, première du genre en Algérie, qui mettent en valeur le talent des peintres participants. «L'idée de l'exposition est née d'une réflexion sur le thème de l'usufruit des chefs-d'œuvre des grands maîtres. L'utilisation de copies numériques, de la même dimension que les originaux, permet à un public plus large d'entrer en contact avec des œuvres d'art qui – étant difficilement transpor-

tables – ne seraient autrement accessibles que sous un format réduit de qualité médiocre. La technique innovante de RAI COM permet en revanche aux chercheurs et aux amateurs d'art du monde entier de pouvoir admirer de près, et dans un même endroit, le brillant génie pictural de Leonardo de Vinci», expliquent les organisateurs. Cette exposition intitulée «Leonardo Opera Omnia» regroupe 17 reproductions des chefs-d'œuvre d'un des plus célèbres peintres au monde, mort il y a 5 siècles. Parmi les œuvres exposées, le visiteur peut contempler la copie de la peinture la plus connue dans le monde, «La Joconde», aussi dite «Portait de Mona Lisa», un tableau qui fascine toujours, aujourd'hui conservé au Musée du Louvre à Paris. D'autres tableaux (certifiés) du peintre, comme «La vierge aux

rochers», «La vierge, l'Enfant Jésus et Sainte-Anne», «La belle feronnière», «Vierge à l'enfant» ou encore «Le cénacle», une peinture murale achevée en 1498, font partie de la sélection qui retrace, en partie, le parcours de cet artiste de la Renaissance. Le commissaire de l'exposition, Luca Gismondi, note que l'évènement permet au public algérien de voir de près les plus célèbres tableaux de Léonard de Vinci grâce à des reproductions numériques de haute définition de la même dimension que les originaux et un usage «astucieux» de lumières. Organisée par Antonio Paolucci, expert de renommée internationale en matière d'art, en collaboration avec l'ambassade d'Italie en Algérie, l'exposition marque la commémoration du 500^e anniversaire de la mort de Léonard de Vinci (1519-2019). Des



artistes et figures du monde artistique ainsi que des membres du corps diplomatique accrédité en Algérie, dont l'ambassadeur italien, Pasquale Ferra, ont assisté à la cérémonie d'inauguration de l'exposition. «Leonardo Opera Omnia» est visible jusqu'au 18 octobre prochain. A. S.

— Festival international du film documentaire Sidi M'hamed Benaouda —

Une quarantaine de participants à l'affiche

Le premier Festival international du film documentaire sera organisé à Sidi M'hamed Benaouda, dans la wilaya de Relizane, du 30 septembre en cours au 4 octobre prochain, a-t-on appris du chargé d'information de cette manifestation, Djillali Zidane. Ce festival, qui coïncidera avec la fête populaire

«waada du saint patron Sidi M'hamed Benaouda», est co-organisé avec l'association culturelle «Zeitouna» de la wilaya de Relizane, sous le patronage du ministère de la Culture, a-t-on fait savoir. Les documentaires filmant 60 heures de la waada seront en lice pour plusieurs prix, dont celui du meilleur film docu-

mentaire, du meilleur court métrage, de la meilleure photographie sur le sujet de la waada. Ce rendez-vous culturel verra la présence de plus de 40 participants de différentes régions du pays, en plus de participants de 15 pays arabes dont la Tunisie, le Maroc, l'Égypte, la Palestine, la Jordanie, le Yémen et des

experts en cinéma. Ce festival a pour but de faire connaître le saint-patron Sidi M'hamed Benaouda, son histoire et la waada annuelle qui lui est dédiée, sa tribu, et faire la promotion du tourisme culturel et du patrimoine de Relizane, a souligné le chef de cette manifestation, Ahmed Saidi. L. B.

Patrimoine

Saisie de pièces de monnaie ancienne à Mila

Les services de sûreté de la daïra de Grarem Gouga (Mila) ont saisi 377 pièces de monnaie ancienne, des lanternes à huile antiques et deux vieux manuscrits en hébreu trouvés en la possession d'un ressortissant étranger interpellé au courant de cette semaine sur la route nationale 27 (RN 27), a indiqué jeudi le chef de la sûreté de daïra, le commissaire principal de police, Chaabane Ablaoui. Exploitant des informations sur les réseaux sociaux, les éléments de la sûreté ont interpellés mardi un homme de 42 ans de nationalité étrangère à bord d'une voiture touristique immatriculée à l'étranger qui était

en possession d'une quantité importante de biens culturels à valeur historique et archéologique confirmée par l'expertise du service du patrimoine de la direction de wilaya de la culture, a ajouté le même officier. Le mis en cause sera présenté devant les instances juridiques compétentes après achèvement des procédures légales, a ajouté la même source. Selon M. Loughed Chiaba, chef de service patrimoine culturel de la direction de la culture (partie chargée de l'expertise), les biens saisis se répartissent en trois lots. Le premier est composé de 377 pièces de monnaie archéologique en bronze datant de la

période romaine, le deuxième est composé de trois lanternes à huile en poterie décorées en très bon état de conservation, tandis que le troisième comprend deux copies d'un manuscrit de 18 feuilles en hébreu avec l'étoile de David en haut de chaque feuille et le dessin d'un chandelier à la première page de chaque copie, a-t-il précisé. L'examen de ces biens culturels a confirmé leur «importance archéologique et historique», a assuré le même cadre. Un montant de 340 000 DA a été également trouvé et la voiture au bord de laquelle se trouvaient ces biens a été saisie. F. H.

Spectacle pour enfants «El Jaoula»

La pièce bientôt en tournée à Oran et à Koléa

La nouvelle pièce pour enfants «El Jaoula» est à l'affiche des salles de spectacles d'Oran et de Koléa (Tipasa) dans le cadre d'une tournée de la troupe de l'association culturelle oranaise «El-Amel», a-t-on appris mercredi de l'auteur et metteur en scène de l'œuvre. «El-Jaoula», produite avec le soutien de l'Office national des droits d'auteurs et des droits voisins (ONDA), entamera sa tournée avec une première représentation prévue le

28 septembre prochain au Conservatoire municipal «Ahmed-Wahby» d'Oran, a précisé à l'APS Mohamed Mihoubi. La comédie sera ensuite jouée le 12 octobre au théâtre régional d'Oran «Abdelkader-Alloula» (TRO), avant d'être à l'affiche du Festival théâtral de Koléa (Tipasa) le 18 octobre, puis à la salle de spectacles «Essaada» d'Oran, a fait savoir Mihoubi qui compte organiser d'autres séances à travers des établissements scolaires. De jeunes

artistes issus de l'école de formation de l'association «El-Amel» sont distribués dans «El-Jaoula», campant les rôles de trois clowns de générations différentes, a-t-il confié. La même association s'attelle, en outre, au montage d'une épopée intitulée «Thaourat errijal» (la révolution des hommes) dans le cadre de la célébration de la fête nationale du 1^{er} Novembre prochain, a-t-on annoncé. M. K.

AGEND'ART

Opéra d'Alger Boualem Bessaih (Ouled Fayet, Alger)

29 septembre à partir de 20h :

«D'une rive à l'autre, entre andalou et opéra», un concert de Manal Gherbi avec l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger sous la direction du maestro Amine Kouider.

Galerie d'art Le Paon (Centre des arts de Riadh El-Feth, niveau 104, El-Madania, Alger)

Jusqu'au 20 octobre : Exposition «Convergence» de l'artiste Mohamed Krour.

Maison de la culture Malek-Haddad de Constantine

Du 3 au 5 octobre : 16^e édition du Festival national d'astronomie populaire, à l'occasion de la Semaine mondiale de l'espace décriée par l'ONU.

Espanade de Riadh-El-Feth (El-Madania, Alger)

Du 1^{er} au 7 octobre : 12^e édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda).

Musée national public d'art moderne et contemporain d'Alger (rue Larbi-Ben-M'hidi, Alger-Centre)

Jusqu'au 7 octobre : 7^e exposition internationale d'art contemporain, Performance et Fashion Design, sous le thème «Al-Tiba9» (Oxymore), avec la participation de l'Italie, l'Espagne, la Belgique, la Russie et des Etats-Unis.

Galerie d'arts Ifru Design (Télémy, Alger)

Jusqu'au 9 octobre : Exposition «Mouqelth» (Regard), par la photographe Chafia Loudjici et l'aquarelliste Narimène Mezghiche.



Sanctions de la LFP

La JSK écope de quatre matchs à huis clos

LA JS KABYLIE a lourdement été sanctionnée après les incidents regrettables qui ont émaillé son dernier match joué à domicile face au CR Belouizdad, lors de la cinquième journée de la Ligue I de football et qui s'est soldé par le succès du Chabab par un score lourd (3/0). N'ayant pas accepté que leur équipe favorite perde par ce score, les supporters kabyles ont envahi le stade et dégradé les installations du stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou.

Ainsi, les Canaris seront privés de leurs supporters durant 4 matchs de championnat dont

deux à l'extérieur, la JSK a aussi écopé d'une amende de 200 000 DA et d'être dans l'obligation de payer tous les dégâts commis par les supporters ont commis durant la rencontre. Les Canaris ont aussi perdu sur tapis vert après l'envahissement du terrain avant la fin de la rencontre.

De son côté, la LFP a décidé d'infliger une suspension de deux matchs à l'encontre du défenseur du CRB Bouchar qui a quitté le stage des A' lors du match entre l'Algérie et le Maroc, après avoir contesté le choix de l'entraîneur.

M. M.

CS Constantine Medjoudj nommé directeur sportif du club

L'ANCIEN INTERNATIONAL algérien et capitaine de l'équipe du CS Constantine de football (Ligue 1), Nasreddine Medjoudj, a été désigné directeur sportif du club et sera aujourd'hui dans la ville des ponts pour la signature de son contrat, a-t-on appris jeudi de la direction de l'équipe des Sanafirs.

«L'ancienne joueur de l'équipe des Vert et Noir avait donné, au cours de la semaine dernière, son aval aux responsables de la société propriétaire du club, Abar, pour diriger l'équipe du CSC et se rendra samedi prochain au siège de l'équipe pour signer son nouveau contrat de directeur sportif», a indiqué, le secrétaire général (SG) du club, Ahmed Milat. Le choix de

Nasreddine Medjoudj a été arrêté à l'issue d'une rencontre organisée mardi dernier au siège de la wilaya en présence du chef de l'exécutif local et des propriétaires du club et la suggestion des membres du comité des supporters du CSC, a fait savoir le même responsable, soulignant que le dernier à avoir occupé ce poste était, Samir Benkenida durant la saison 2015-2016. Cette décision a également été prise dans le cadre des mesures d'urgences décidées par la société d'Abar en vue de remettre l'équipe sur la bonne voie après une série de contreperformance résultant entre autre de l'instabilité et la mésentente entre les staffs technique et administratif.

Coupe d'Algérie 2019-2020

Les nouvelles dates de la compétition

LA FÉDÉRATION algérienne de football (FAF) a apporté un réajustement aux dates de la Coupe d'Algérie pour la saison 2019-2020, et ce, suite à la publication par la CAF du calendrier des rencontres des deux compétitions africaines interclubs (Ligue des champions et Coupe de la Confédération). La Commission de la Coupe d'Algérie, réunie le 23 septembre, a arrêté les nouvelles journées de l'épreuve populaire qui se présentent désormais comme suit :

- 32^e de finale les 19, 21 et 22 décembre. Le reste des matchs de ce tour le 26 décembre 2019.
- 16^e de finale les 28 et 29 décembre. Le reste des matchs

de ce tour se déroulera le 31 décembre 2019.

- 8^{es} de finale le 28 janvier 2020.

- 1/4 de finale Aller le 18 février 2020.

- 1/4 de finale Retour les 25 et 27 février 2020.

- 1/2 finale Aller le 1er avril 2020.

- 1/2 finale Retour le 21 avril 2020.

- La finale de la Coupe d'Algérie édition 2019/2020 est fixée au 1^{er} Mai 2020 sous réserve de l'accord des autorités compétentes.

Les dates du tirage au sort sont maintenues pour le 8 décembre 2019 et le 12 janvier 2020.

IAAF

Ammar Bouras décroche l'Ordre du mérite

LA DISTINCTION mondiale «Pin Veteran IAAF» décernée par la Fédération internationale d'athlétisme à l'Algérien Ammar Bouras, mercredi à Doha, «honore l'athlétisme algérien pour l'ensemble de ses performances réalisées sur le plan international dont les quatre titres olympiques inscrits à son palmarès», a déclaré l'ex-président de la Fédération algérienne d'athlétisme. Honoré par l'IAAF de l'Ordre du mérite et apporté au développement de l'athlétisme mondial «Pin Veteran IAAF», en marge de l'assemblée générale électorale de l'instance internationale, Ammar Bouras a affirmé que «cette distinction honore l'athlétisme algérien pour toutes

les médailles qu'il a ramenées pour notre pays, dont quatre champions olympiques et cela n'est pas commun». Les quatre champions olympiques de l'athlétisme algérien sont : Hassiba Boulmerka (Barcelone-1992), Noureddine Morceli (Atlanta-1996), Nouria Benida-Merah (Sydney-2000) et Taoufik Makhloufi (Londres-2012). Les quatre médailles d'or ont été acquises dans l'épreuve du 1500 m. Il s'agit aussi d'une reconnaissance «pour tous les efforts accomplis par les clubs, les ligues et surtout les entraîneurs algériens qui, mal considérés et sans moyens, travaillent avec passion et détermination dans l'athlétisme», a-t-il ajouté.

Ligue I (6^e journée)

Le CSC souhaite enchaîner

■ Le CS Constantine tentera, aujourd'hui, pour le compte de la sixième journée de la Ligue I, de confirmer son retour en force, après avoir remporté un succès très important à l'extérieur de ses bases face au NC Magra.



Les Constantinois souhaitent remporter un second succès

Par Mahfoud M.

En recevant le club algérien du NA Hussein-Dey, les Sanafirs feront tout ce qui est en leur pouvoir pour prendre les trois points du succès qui leur permettront de mettre fin à la crise vécue en ce début de saison, surtout avec le ratage de la Coupe arabe. Toutefois, leur mission ne sera pas de tout repos face à une équipe du Nasria qui reste coriace et qui avait remporté aussi son premier succès lors de la dernière journée en venant à bout de l'ES Sétif. Les Sang et Or bien qu'amoindris se rendront à Cirta avec l'intention de réaliser au moins le point du nul. De son côté, l'un des clubs les plus prestigieux, l'ES Sétif, qui se débat dans toutes sortes de pro-

blèmes, se doit de sortir de cette situation et pour cela il lui faudra remporter son match face au second représentant du Sud, l'US Biskra. Les gars des Hauts-Plateaux savent ce qui les attend lors de cette rencontre et se donneront à fond pour tenter de se reprendre et se réconcilier avec leurs fans très déçus de la dernière contreperformance et cette défaite face au NAHD. Ils devront quand même être sur leurs gardes et ne pas laisser trop d'espaces pour les Biskris qui tenteront de réaliser un résultat satisfaisant. Enfin, le dernier match opposera l'AS Ain M'ilia au NC Magra, soit deux équipes qui ne vont pas fort en ce début de saison. Les M'illis partent, néanmoins, avec les faveurs du pronostic étant donné que le match

se joue chez eux et feront tout pour l'emporter. Toutefois, Magra qui a perdu son dernier match à domicile au stade du 8-Mai-1945 de Sétif où il reçoit, est conscient qu'il faille lutter pour espérer assurer leur maintien après avoir accédé cette saison seulement. Pour ce qui est des autres matchs, ils sont reportés à une date ultérieure en raison de la participation de quatre de nos clubs aux compétitions africaines, à savoir, la JSK, l'USMA, le CRB et le PAC. M. M.

Le programme :
Samedi 28 septembre 2019 :
 ASAM-NCM (16h)
 CSC-NAHD (17h45)
 ESS-USB (18h45)

Ligue II (6^e journée)

L'OM en appel face au WAT

Le leader de la Ligue II, l'OM Médéa, sera à l'épreuve de l'un de ses poursuivants immédiats, à savoir le WA Tlemcen, dans un choc qui promet. Aux commandes après cinq journées et totalisant 12 points, les gars du Titteri souhaitent rester sur cette dynamique et ajouter trois autres points à leur escarcelle.

Toutefois, les poulains de Hedjar doivent faire très attention à cette équipe du WAT qui ne se déplacera pas en victime expiatoire, mais se rendra à Médéa pour réussir un résultat probant. De son côté, l'autre dauphin, le RC Rélizane, rend visite à l'AS Khroub dans une rencontre qui s'annonce disputée. Les Rélizanais seront devant un test difficile face à une équipe khroubi qui a aussi démontré ses grandes intentions pour jouer l'accession et a remporté trois précieux points lors de son déplacement à Larbaâ. USM El Harrach-JSM Béjaïa sera un match entre deux équipes en crise qui ont raté leurs débuts en cette saison. Ça sera en tout cas un match décisif pour le coach harrachi Djelid, qui risque carrément d'être débarqué de son poste au cas où l'équipe perd un autre match. Le RC Arbaâ qui avait été surpris lors de la dernière

journée à domicile par l'ASK aura fort à faire avec ce déplacement qui l'emmènera à El Khroub qui souhaite confirmer après avoir déjà gagné à l'extérieur lors de son dernier match. Le MO Béjaïa reçoit le MC El Eulma dans une empoignade qui promet. Les Crabes qui réalisent un début des plus difficiles se doivent de l'emporter au risque de perdre leurs chances de jouer l'accession, tandis qu'El Eulma souhaite enregistrer un bon résultat même à l'extérieur de ses bases. R. F.

Programme :
Samedi 28 septembre à 16h :
 USMH-JSMB
 USMAN-OMA
 OM-WAT
 JSMS-ABS
 MCS-ASMO
 MOB-MCEE (18h)
 ASK-RCR (19h)
 DRBT-RCR (19h)

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tigzirt

21 blessés dans le dérapage d'un bus de transport scolaire

LE DÉRAPAGE d'un bus de transport scolaire survenu, jeudi à Tigzirt (35 km au nord de Tizi Ouzou), a fait 21 blessés. Selon les indications fournies par la Protection civile, l'accident s'est produit vers 7h30 non loin du collège Medjeber de la ville de Tigzirt. Douze élèves âgés entre 11 et 20 ans ont été choqués et

7 autres âgés entre 11 et 14 ans ont eu des douleurs aux pieds. Le conducteur du bus a été choqué et le receveur a eu des blessures aux pieds. Les victimes ont été admises aux urgences de l'hôpital de Tigzirt. Aucune précision sur les causes à l'origine de l'accident.

Hamid M.

Ain Defla

Un homme tombé dans un puits, sauvé par la Protection civile

UNE PERSONNE tombée en soirée dans un puits de 17m de profondeur situé à Djelida (Ain Defla) a été sauvée par les plongeurs de la Protection civile, a-t-on appris vendredi de l'officier de permanence de la direction locale de ce corps constitué. «L'intervention des plongeurs de la Protection civile a été entamée immédiatement après la réception, jeudi soir, d'une alerte

concernant un homme (29 ans) ayant fait l'objet d'une chute dans un puits de 17 m de profondeur située à proximité d'une ferme agricole à Djelida», a indiqué le lieutenant Makhlof Cherief. Visiblement en état de choc, l'homme sauvé a été transporté à la polyclinique de Djelida qu'il a quitté après avoir reçu les soins nécessaires.

Slim Y.

Terrorisme

Sidi Bel-Abbès commémore le 22^e anniversaire de l'assassinat des 11 enseignantes

LA WILAYA de Sidi Bel-Abbès a commémoré, vendredi, le 22^e anniversaire de l'assassinat de 11 enseignantes et d'un enseignant près de la commune d'Ain Adenne. Autorités locales et population de la région se sont regroupées devant la stèle érigée pour marquer ce drame pour une cérémonie de dépôt d'une gerbe de fleurs suivie de la lecture de la Fatiha, à la mémoire des victimes du devoir assassinées dans un faux-barrage, dressé par un groupe terroriste, un 27 septembre 1997. Cette commémoration a été une occasion pour rappeler le sacrifice de ces membres de la communauté éducative qui ont refusé d'abdiquer aux menaces et poursuivi leur mission d'éduquer et d'inculquer le savoir aux jeunes

générations. L'école primaire de Sfisef, baptisée aux noms des 11 victimes a préparé un riche programme pour célébrer ce triste événement. Les élèves ont présenté un spectacle dans lequel ils ont mis en lumière les sacrifices du corps enseignant durant cette période de la tragédie nationale vécue par le pays. Pour sa part, le président du bureau communal de l'Organisation nationale des victimes du terrorisme (ONVT), Abdelkader Meghraoui, a rappelé que l'horrible crime perpétré contre ces enseignantes avait suscité à l'époque une grande émotion. Une stèle commémorative a été érigée sur les lieux du drame et portant les noms des victimes: Mahdane Zahra (18 ans), Lenfad Hafida (21 ans), Cherid Fatiha (26 ans), Bensaid Aziza (30 ans), Ouahab Naima (33 ans), Boudouaou Kheira (32 ans), Oualiou Amina (22 ans), Bahend Fatima (33 ans), Bouteraa Rachida (21 ans), Bouali Hanifi Sahoubia (26 ans), Hanafi Amina (24 ans) et Sabeur Habib (24 ans).

Yanis D.

Bouhanifia Secousse tellurique de magnitude 3,7

UNE SECOUSSE tellurique de magnitude 3,7 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée vendredi à 12h53 dans la wilaya de Mascara, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 05 km au sud/est de la localité de Bouhanifia, précise la même source.

M. L.

Nos routes de plus en plus meurtrières



Djalou@hotmail.com

Incidents lors du match JSK-CRB au stade de Tizi Ouzou

Quatre personnes placées en détention provisoire

■ Quatre personnes ont été placées en détention provisoire jeudi par le procureur de la République près le tribunal de Tizi Ouzou.

Par Hamid M.

Il s'agit d'être interpellés pour destruction de biens publics et trouble à l'ordre public lors de la rencontre de mardi dernier entre la JS Kabylie et le CR Belouizdad comptant pour la 5^e journée de la ligue 1 Mobilis disputée au stade du 1^{er} Novembre. Selon des sources judiciaires, les quatre mis en cause, âgés entre 24 et 41 ans, ont été interpellés suite à ces

graves incidents ayant émaillé cette rencontre dont l'arbitre était contraint d'arrêter la partie à la 81^e de jeu après envahissement de terrain.

La JSK fera appel de la sanction de la LFP

La JS Kabylie fera appel de la sanction de la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) à son

encontre, suite aux incidents survenus mardi lors de la rencontre face au CR Belouizdad.

«Nous sommes conscients de la clémence de la sanction, et quelque peu, soulagé que le pire a été évité, mais, nous allons faire appel car le club n'est pas responsable, mais victime, de ce qui est arrivé lors de ce match» a indiqué à l'APS, M^r Dekkal Soufiane, membre du collectif des avocats du club. H. M.

Egypte/Manifestations

Le parquet ordonne l'audition de près de 1 000 personnes

Le parquet général égyptien a ordonné l'audition de près de 1 000 personnes sur fond de faits «d'incitation à manifester dans les lieux publics de plusieurs gouvernorats» et des événements qu'a connus le pays il y a une semaine, rapportent vendredi des médias. Dans un communiqué publié jeudi, relayé par les médias, le parquet précise que près de «1 000 accusés parmi les participants à ces manifestations ont été auditionnés en présence de leurs avocats», ajoutant que le procureur général a également «ordonné un examen de leurs pages et de leurs comptes sur les réseaux sociaux». Des accusés ont avoué leur participation à des manifestations dans certaines

régions au niveau de cinq gouvernorats, relève la même source, notant que leurs aveux révèlent différentes raisons qui les ont poussés à manifester, notamment la situation économique de certains d'entre eux. Certains accusés avancent «avoir été dupés par des pages créées sur les réseaux sociaux attribuées à des parties gouvernementales et officielles qui appellent les citoyens à manifester», indique le communiqué. Les aveux de certains accusés font état d'une rencontre qu'ils ont eue avec des éléments anonymes sur la Place Tahrir au centre du Caire qui les ont incités à filmer des scènes de la Place pour les diffuser sur des chaînes de télévision propagand-

distes, relève-t-on de même source, ajoutant que les aveux d'autres accusés ont révélé «l'implication de criminels et autres éléments des "Frères Musulmans"». En parallèle avec les enquêtes du parquet général, des étrangers ont été arrêtés aux alentours des lieux de manifestations au Caire, dont un Néerlandais, fait-on savoir. Les enquêtes ont révélé «l'implication de certains groupes organisés dans la mise en place d'un plan visant à semer le chaos dans le pays à travers l'appel à poursuivre les manifestations» en vue de leur conférer un caractère non-pacifique «impliquant des actes de violence et de vandalisme».

Y. R.

Autoroute Est-Ouest

Fermeture demain du tunnel Djebahia (Bouira) en raison des travaux

Une fermeture provisoire et alternée des tubes du tunnel «T1 et T2» de Djebahia (Bouira) est programmée dimanche 29 septembre à partir de 22h jusqu'à 5h du matin, en raison des travaux d'équipements du tunnel, a indiqué jeudi l'Algérienne des autoroutes dans un communiqué. A cet effet, la

circulation de sens «Bouira vers Alger» s'effectuera par une déviation du trafic vers la liaison RN 5 (Oued Rekhem) et retour vers l'autoroute par l'échangeur de Djebahia. Pour le sens «Alger vers Bouira», la circulation se fera par le basculement du trafic vers le deuxième tube du tunnel (T2). Ces travaux

ont pour objectif d'offrir un meilleur service aux usagers à travers notamment la sécurisation optimale du tunnel (incendie, accidents...), assistance des usagers en détresse, renforcement de l'éclairage et mise en place de la signalisation adéquate.

L. O.